

L'Adresse—M^{me} Mitchell

gouvernement prend peu de mesures pour l'empêcher de se produire.

Les nouvelles lignes directrices annoncées dans le discours du trône vont-elles améliorer la santé et le bien-être économique et social des Canadiens, surtout des femmes? A titre de critique de mon parti dans ces trois domaines, je voudrais exprimer les préoccupations que nous ressentons.

D'abord, je remercie les habitants de Vancouver-Est de leur généreux appui aux dernières élections. Je dois dire que je suis très heureuse de les représenter à la Chambre des communes. Je dois dire, à regret, que le discours du trône hélas ne réserve guère d'avantages aux citoyens de Vancouver-Est. Les gens de ma circonscription ont désespérément besoin de travailler et d'assurer la sécurité de leurs enfants, ce que le gouvernement ne leur promet pas dans le discours du trône.

Les conservateurs demandent aux chômeurs d'attendre que la confiance s'installe dans le secteur privé, après quoi les emplois se créeront comme par enchantement. Entre-temps, ils vont réduire les prestations d'assurance-chômage et le nombre de logements sociaux. Les subventions du secrétariat d'État seront comprimées tandis que l'universalité de certains programmes sociaux se trouve menacée. De plus, il faut dire aux étudiants incapables de payer leurs frais de scolarité que les collèges et les établissements d'enseignement postsecondaire viennent d'en hausser le montant; qu'ils n'ont pas d'espoir de trouver du travail parce que le nouveau gouvernement vient de réduire de 5 millions de dollars les prêts aux étudiants. Il a mis fin également au programme d'emplois d'Été-Canada.

Je suis particulièrement déçue, venant de Vancouver-Est lieu de prédilection d'un nombre considérable d'immigrants, de voir que nous allons maintenant accueillir ces néo-Canadiens en leur faisant payer plus cher les droits pour faire examiner les demandes d'immigration pour obtenir la citoyenneté canadienne voire même visas et des passeports.

Je vais maintenant aborder les propositions gouvernementales du point de vue de leurs effets sur les femmes et dans le domaine de la santé et du bien-être social.

D'abord, les femmes. Malgré les platitudes que j'ai pu lire dans un communiqué de presse émanant du secrétaire d'État (M. MacLean) qui, chacun s'en souvient, monsieur le Président, n'a obtenu que bien tardivement la responsabilité de la situation de la femme, le nouveau gouvernement est remarquablement peu sensibilisé aux questions majeures concernant les femmes au Canada. Le Conseil économique du Canada a publié une étude, intitulée «The Occupational Diversification of Women in the Labour Market», dont voici un passage:

... on ne trouve des femmes que dans 23 p. 100 des «occupations traditionnellement réservées aux hommes», malgré le fait qu'elles forment 42 p. 100 de la population active, et seulement 8.4 p. 100 des femmes qui travaillent gagnaient plus de \$20,000 par rapport à 36.5 p. 100 des hommes en 1980.

L'étude montre qu'à moins que les gouvernements n'adoptent des mesures concrètes en vue d'améliorer la situation des femmes, la sous-utilisation des talents et des ressources continuera de nuire aux femmes d'abord, mais aussi de pénaliser l'ensemble de la société canadienne.

Le discours du trône ne fait état d'aucune mesure de développement économique à l'intention des femmes. Cela nous inquiète énormément. Il n'y est pas annoncé de programmes d'emploi, de formation ou même d'action positive dans le cadre des projets de Canada au travail, programmes dont l'absence s'est fait sentir jusqu'à maintenant. En dépit des promesses

électorales, on n'a pas promis de rendre l'action positive obligatoire et il n'y a pas de projets pour faire respecter, comme on le devrait sûrement, la loi actuelle qui prescrit la rémunération égale pour le travail d'égale valeur.

Je pourrais aussi mentionner une question à laquelle je me suis intéressée au cours de la législature précédente, soit les conditions faites aux travailleurs à temps partiel, dont la plupart sont des femmes, et la nécessité de les faire bénéficier d'avantages proportionnels. On ne dit rien là-dessus.

Les femmes réclament des changements en profondeur pour améliorer leur sort. Lorsque le premier ministre (M. Mulroney) parle de nommer plus de femmes à des postes de commande, je crois qu'il ne comprend pas vraiment ce que nous entendons par action positive et par le principe de la rémunération égale pour un travail d'égale valeur. Nous attendons avec impatience de voir les recommandations que le juge Abella doit présenter demain.

Nous sommes profondément désolés que le budget des subventions du secrétariat d'État soit amputé de 9.8 millions de dollars. C'est la principale source de financement pour les groupes et les centres féminins, pour les femmes immigrantes et autochtones de même que pour de nombreux autres programmes primordiaux. Nous allons interroger le ministre sur les répercussions exactes que ces compressions auront sur les programmes destinés aux femmes.

Nous allons appuyer la décision que le gouvernement a prise de faire bénéficier de l'allocation au conjoint les veufs et les veuves âgés de 60 à 65 ans. Je suis heureuse que l'honorable Stanley Knowles soit présent à la Chambre pour entendre cela car c'est lui qui pendant des années a réclamé des augmentations non seulement pour les veufs et les veuves mais pour toutes les personnes âgées de 60 à 65 ans qui ne travaillent pas. Il tenait tout particulièrement à ce que ces prestations ne dépendent pas de l'état matrimonial, ce qui est, en fait, discriminatoire.

Je voudrais aussi parler des garderies. Le premier ministre a demandé la création d'un groupe de travail parlementaire sur les garderies. Je ne comprends pas pourquoi il faut différer, sur toute cette question des garderies, la prise d'initiatives dont les enfants de parents qui travaillent ont tellement besoin. Depuis quelques mois, un groupe d'étude s'affaire à scruter les services de garde et il présentera bientôt des recommandations. Je vous renvoie également aux excellents rapports de Canada Day-care Advocacy Association, laquelle association est formée d'experts dans ce domaine. Ce que réclament tous ces groupes et tous les parents j'en suis certain, c'est d'avoir accès dans leur localité à des services de garde abordables. En effet, trop d'enfants font l'objet de soins qui laissent à désirer.

J'invite le ministre à examiner un exemple de projet de loi que lui a expédié la semaine dernière la ministre des Services communautaires du Manitoba. Sauf erreur, la ministre en a envoyé des exemplaires à tous ses homologues des provinces. J'espère que cette mesure recevra l'attention qu'elle mérite.

Comme l'a proposé le groupe intéressé, nous croyons que le gouvernement fédéral devrait offrir une aide financière directe aux garderies. Nous croyons que le financement de ces services devrait s'effectuer de la même façon que le financement de l'éducation et des services de santé, bien que le financement direct serait une façon d'assurer l'universalité du service. Assurément, il devrait accorder plus d'attention aux soins de nos enfants qu'à l'acquisition de nouveaux uniformes pour une